



## Règlement du concours

### a) Modalités de participation

---

La participation au concours est **gratuite et ouverte à tous les membres de l'IMBE**, permanents et contractuels (CDD, doctorants, post-doctorants).

La page web de présentation est ici : <https://www.imbe.fr/concours-photo-les-15-ans-de-limbe/>

L'inscription s'effectue exclusivement sur le site de l'IMBE, au moment de la soumission de vos clichés sur l'interface des trois catégories.

- **La Biodiversité en Images** : <https://www.imbe.fr/concours-la-biodiversite-en-images/>
- **Terrains et Expéditions** : <https://www.imbe.fr/contest/terrains-et-expeditions/>
- **Vie des Labos et Métiers de notre Institut** : <https://www.imbe.fr/contest/vie-des-labos-et-metiers-de-notre-institut/>

Cette inscription nécessite vos **identifiants OSU**, c'est-à-dire, votre login et mot de passe email (voir la capture d'écran ci-dessous).

Vous pouvez soumettre jusqu'à **20 clichés par catégorie**. Naturellement, ces clichés doivent illustrer ces catégories dans le cadre de vos activités professionnelles à l'IMBE.

### b) Calendrier du concours

---

Ouverture des trois catégories du concours : 23 avril 2026

Clôture des candidatures : 31 octobre 2026

Vote pour désigner les lauréats par catégorie, les coups de cœur : 1<sup>er</sup> novembre 2026 – 1<sup>er</sup> janvier 2027

### c) Conditions de soumission/spécifications techniques

---

Chaque participant doit soumettre des **œuvres originales** dont il détient l'ensemble des droits. En cas de clichés où des confrères sont reconnaissables, il est souhaitable de s'assurer que ceux-ci sont d'accord pour apparaître sur les photos.

Il est **impératif** de déposer des **versions allégées de vos clichés** afin de ne pas encombrer le site du concours (tout en assurant une bonne qualité d'affichage) et ainsi faciliter la navigation au sein des galeries photos : nous vous demandons de redimensionner vos photos entre **1 et 5 Mo** (format jpeg).

Pour ceux qui ne sauraient pas comment procéder, vous trouverez ci-après un outil en ligne très utile pour compresser les images : <https://www.resizepixel.com/fr> (également disponible dans les pages web du concours)

Il est également préférable de disposer (et de conserver) des **versions en haute résolution** des clichés afin de s'assurer de la disponibilité de vos clichés en qualité optimale pour d'éventuels tirages grand format (non obligatoire). Les participants dont les photographies auront été sélectionnées pourront être amenés à fournir le fichier en haute définition : fichier RAW original ou JPEG à 100 % (résolution minimale de 300 dpi)

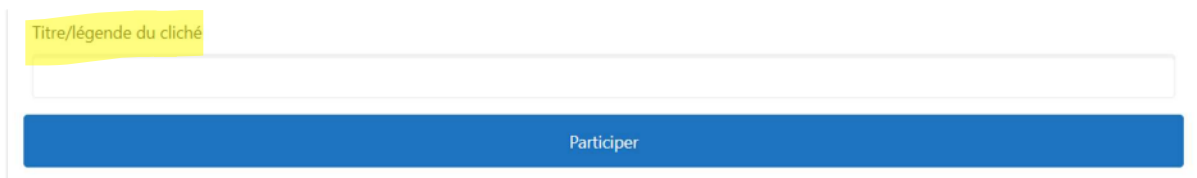
Remarque : si la qualité du fichier ne permet pas une impression grand format satisfaisante, un tirage petit/moyen format pourra être envisagé.

Lors du dépôt de vos photos, nous vous demandons donc de renseigner le champ ci-dessous :



Cela permettra de connaître les possibilités d'agrandissement de vos clichés.

Nous vous demandons également d'ajouter une légende à votre photographie lors de la soumission afin d'offrir des éléments de contexte à la prise de vue (nom de l'organisme vivant, description de mission, de dispositif, titre...).



Vous pouvez soumettre des clichés en **couleur ou noir & blanc**. Le cadrage/recadrage de vos photos est libre, à l'exception des photographies panoramiques qui devront respecter les ratios 4 :1 ou 3 :1 (afin de permettre facilement un tirage en cas de sélection).

Les photographies soumises peuvent faire l'objet de retouches modérées, telles que :

- ✓ Des ajustements de développement (recadrage, saturation, luminance, contraste, netteté, balance chromatique, correction du bruit)
- ✓ Des retouches localisées (à l'exception de l'effacement d'éléments dans le cliché).

Remarque : les photographies générées ou modifiées par intelligence artificielle ne sont pas autorisées

#### **d) Votes**

---

Les votes se feront en ligne sur l'interface des trois catégories du concours : vous pourrez ainsi choisir tous vos coups de cœur par catégorie (plus d'infos en novembre à l'**ouverture** des votes).

Pour chaque catégorie, un classement des clichés par nombre de votes sera établi à la clôture des votes (janvier 2027).

#### **e) Prix/Lauréats**

---

Afin de financer les divers tirages photos (exposition/livret) à l'issue du concours, l'IMBE soumettra des demandes de financement auprès de divers AO « culture et patrimoine scientifique » (AMU et autres) qui ouvriront fin 2026. En fonction des financements obtenus, les chiffres mentionnés ci-après pourront être réajustés.

Les 10 premières photos de chaque catégorie feront l'objet de tirages grand format et rejoindront des expositions (permanentes sur les divers sites de l'IMBE et une exposition itinérante).

Les 30-40 premières photos de chaque catégorie seront réunies au sein de livres et livrets-photos édités à l'occasion des 15 ans de l'IMBE. Nous espérons pouvoir imprimer le plus grand nombre d'exemplaires (plus d'infos en fin d'année).

Une galerie photo web permanente sera également consultable sur le site de l'IMBE.

Enfin, l'ensemble des clichés plébiscités sera également préservé au sein d'un fonds iconographique : cela viendra alimenter le patrimoine visuel de l'IMBE pour les divers supports de communication de l'institut (site web, plaquettes de présentation).

## **A vous de jouer !**



Photo de Richard Kearton (1862 - 1928) et Cherry Kearton (1871 - 1940) prenant une photo de nid d'oiseau - *Royal collection of the United Kingdom*